



Communiqué de presse

embargo jusqu'au 7 décembre 2016 à 16h30

7 décembre 2016

Panne électrique généralisée et transfrontalière – une faible probabilité de survenance, mais un impact considérable : un congrès trinational explore les causes tout en sensibilisant aux effets.

Un congrès trinational de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur (CRS) consacré au thème « Blackout – panne électrique généralisée transfrontalière » s'est tenu aujourd'hui à Bâle. L'objectif était d'informer, pour la première fois dans un contexte transfrontalier, quelque 150 participants, des spécialistes issus entre autres des domaines de la politique, de l'énergie et de la sécurité, des causes possibles d'un tel événement et de les sensibiliser aux effets qui touchent tous les domaines de la vie. Les experts reconnaissent qu'une panne électrique généralisée transfrontalière constitue un risque avec une faible probabilité de survenance, mais qu'elle aurait un impact considérable.

Le congrès a été ouvert par la Conseillère d'État et Directrice de l'énergie du canton de Bâle-Campagne, le Dr Sabine Pegoraro, qui a mis en avant l'importance de la sécurité de l'approvisionnement en électricité pour la politique énergétique. Les différents exposés sur l'interconnexion transfrontalière des réseaux électriques ont mis en évidence l'interdépendance des pays et des régions en cas de panne électrique généralisée. Le risque d'une panne électrique généralisée transfrontalière existe sur le plan technique, même si sa probabilité de survenir est jugée plutôt faible. Toutefois, une panne électrique transfrontalière de grande ampleur aurait un impact énorme. Elle toucherait tous les domaines de la vie publique, par exemple les hôpitaux et les transports publics, mais aussi les entreprises industrielles. Ces aspects ont été mis en lumière par des experts issus des trois pays.

La vulnérabilité des réseaux d'approvisionnement en électricité aux attaques en provenance du cyberspace constitue un risque potentiel. À une époque où les technologies de l'information et de la communication évoluent très rapidement, le risque que représentent les attaques pirates ciblées pour la sécurité est en augmentation. La communication joue aussi un rôle essentiel en cas de panne électrique généralisée, notamment pour la coordination transfrontalière des mesures. Une table ronde a permis aux experts des trois pays d'échanger sur le sujet. L'échange mutuel d'expériences constituait une priorité du congrès auquel participait un public ciblé d'experts et de décideurs concernés.

À la fin du congrès, les présidents des groupes de travail de la CRS concernés par le sujet ont remis une déclaration commune (cf. pièce jointe) au Dr Guy Morin, Président du Conseil d'État du canton de Bâle-Ville et actuel président de la CRS. Les experts y énoncent les principaux

champs d'action et des recommandations pour la gestion des pannes électriques généralisées. Dans son allocution de clôture, le Dr Morin a rappelé l'importance de ce congrès pour les échanges transfrontaliers ainsi que le rôle de la CRS. Il a déclaré : « Nous devons examiner la probabilité de survenance des crises potentielles, prendre des mesures permettant de prévenir leur survenance et surtout élaborer des plans d'urgence qui nous indiquent qui doit faire quoi en cas d'incident ». Il présentera la demande issue de la déclaration commune lors de la prochaine assemblée plénière de la CRS qui se déroulera le 9 décembre à Liestal. Le congrès fera l'objet d'un rapport, recommandations incluses, qui sera remis au Comité directeur de la CRS en juin 2017.

Ce congrès était organisé conjointement par le groupe de travail « Entraide en cas de catastrophe », la commission « Climat et énergie » et le groupe d'experts « Risques technologiques » de la CRS, en collaboration avec la Regio Basiliensis et l'association TRION-climate e.V.

P.j. Déclaration commune

Interlocuteur pour tout renseignement :

Dr Alberto Isenburg, Président de la commission « Climat et énergie » de la CRS, tél. 0041 79 3207864.



A

M. le Dr. Guy Morin

Président de la Conférence franco-germano-suisse du Rhin supérieur

Déclaration commune à l'occasion du congrès tri-national consacré au « Blackout – Panne électrique généralisée et transfrontalière » du 7 décembre 2016 à Bâle

Les présidents du groupe de travail „Entraide en cas de catastrophe“, du groupe d'experts „Risques technologiques“ et de la Commission „Climat et Energie“ de la Conférence du Rhin supérieur se sont accordés sur l'importance à continuer à traiter le thème du « Blackout- Panne électrique généralisée et transfrontalière » dans un contexte tri-national. La cybercriminalité est au premier plan dans l'anticipation des causes et la communication et la coordination transfrontalières jouent un rôle prépondérant dans la gestion des événements.

Le comité directeur de la Conférence du Rhin supérieur, lors de sa réunion du 17 juin 2016 à Porrentruy, a salué l'échange entre les formations de travail de la Conférence du Rhin supérieur. Il a également pris connaissance du rapport de la réunion du 11 mai 2016 et constaté que le sujet devait être traité dans un contexte tri-national. Il a soutenu l'organisation d'une manifestation correspondante.

Par le congrès tri-national „Blackout – Panne électrique généralisée et transfrontalière“ organisé aujourd'hui par la Conférence du Rhin supérieur, une première information et une sensibilisation transfrontalière aux causes possibles ainsi qu'aux conséquences d'un tel événement pour l'ensemble de la société a pu avoir lieu à grande échelle.

Au moyen de cette déclaration commune adressée au président de la Conférence du Rhin supérieur, les présidents des formations de travail mentionnées ci-dessus, souhaitent souligner l'importance d'une information, d'une coordination et d'une communication transfrontalières et continues entre les groupes de travail concernés par ce thème. L'objectif est de consolider la prévention grâce à l'échange mutuel d'informations, de préparer une coordination et une communication efficaces et fiables pour que lors de la survenance d'un tel événement l'on puisse disposer de structures et de compétences clairement identifiées.

Les présidents du groupe de travail „Entraide en cas de catastrophe“, du groupe d'experts „Risques technologiques“ et de la Commission „Climat et Energie“ de la Conférence du Rhin supérieur demandent que ce thème soit traité et qu'une résolution soit prise sur le sujet à la prochaine séance plénière le 9 décembre 2016 à Liestal.

Bâle, le 7 décembre 2016

Sabine Gaudin
Présidente du groupe de
travail „Entraide en cas de
catastrophe“

Dr. Alberto Isenburg
Président de la commission
„Climat et Energie“

Dr. Arnold Müller
Président du groupe d'experts
„Risques technologiques“